

**CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINNAIRE DU 1^{er} AVRIL 2021
EN VISIOCONFERENCE**

Présents : Paul BEZARD, Hélène CUQUEMEL, Olivier DESGRIPPES, Daniel GROULT, Philippe LEBRUN, Françoise LEVESQUE, Dominique REGNAULT, Yves ROUAULT, Régis LEBOUCHER, Gabriel SAVARY.

Excusés : Samuel AHMED, Audrey GASTEBOIS, Roland INDRILIUNAS, Isabelle PIHUIT, Lucie VECCHIO

Invitée : Christelle INDRILIUNAS

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20h33

1 – Vote du budget réalisé 2020 :

Vote : adopté à 100%

2 – Vote du plan d'accompagnement territorial des clubs normands pour la saison 2021/2022 :

Rappel du plan : engagements gratuits des équipes en région et départements et 50% de réduction sur l'indexation licence renouvellement +16ans en Ligue et Départements.

Vote : adopté à 100%

3 – Vote de la réduction des tarifs indexations licences du Comité 2020/2021 :

La commission des finances propose au Conseil d'Administration une réduction sur les tarifs des licences de la saison en cours (2020/2021) :

Il est proposé de faire 50% de réduction sur les catégories jeunes, dirigeant et babyhand
Les catégories +16, loisir et handfit bénéficieront de 25% de réduction. Ce coût des réductions de licence représente environ 23787€ à la charge du Comité.

Il est rappelé que les engagements en compétitions jeunes et seniors n'ont pas été facturés aux clubs cette saison, ce qui représente un coût de 24685€ pour le Comité.

Vote : adopté à 100%

4 – Vote du budget 2021 :

Vote : adopté à 100%

5 – Représentant du Comité à l'Assemblée Générale de la FFHB :

Le Conseil d'administration a validé Philippe LEBRUN comme délégué représentant le Comité de la Manche pour l'AG de la fédération, Daniel GROULT désigné comme suppléant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Philippe LEBRUN
Président

